

PRESENTATION DE LA FORMATION / OBJECTIFS

Tous les 5 ans, afin de renouveler sa carte professionnelle l'agent de prévention et de sécurité doit se conformer à l'arrêté du 28 sept 2018 et participer à un stage de maintien et d'actualisation de ses compétences.

- ▶ **Débouchés métiers** : Tout type de métier de la sécurité publique, du management de sécurité privée et de sécurité & surveillance privées.
- ▶ **Suite de parcours possible** : SSIAP1, 2, 3.
- ▶ **Equivalences** : aucune
- ▶ **Passerelles** : aucune

Prérequis

Conditions d'âge	Être majeur
Diplômes obligatoires	Aucun
Conditions spécifiques	Carte Professionnelle en cours de validité + TEF ou TCF pour les demandeurs étrangers
Visite médicale	<input type="checkbox"/>
Casier judiciaire	Non

MODALITÉS D'ORGANISATION

Lieu(x)	Informations collectives :		Dates de prochaines sessions :	
MARSEILLE	Dates : Nous consulter	Heure : Nous consulter	Dates : Nous consulter	Heures : Nous consulter
NIMES	Dates : Rendez-vous Individuel	Heures : Rendez-vous Individuel	Dates : 03/05/2023 au 05/05/2023	Heures : Nous consulter

| **Prise de rendez-vous individuel** : sous 8 jours

| **Durée totale** : 1 semaine

| **Rythme hebdomadaire** : En continu

| **Formation en milieu professionnel** : Non concerné

| **Entrées/Sorties permanentes**

Intervenants, Matériels et Equipements

Equipe pédagogique :

Formateurs techniques diplômés et justifiant de 3 années d'expérience professionnelle minimum dans le domaine.

Plateau pédagogique :

- Poste central de sécurité, Système Sécurité Incendie, chemin de rondes de 100m, zone « feu » avec air d'essais feux, bacs à feu écologique à eau et à CO2, extincteurs, générateurs de fumée, matériels SST et système de vidéosurveillance.
- Centre ressources et plateforme d'apprentissage en ligne.
- Quizz box pour les tests interactifs avec boîtiers de vote et le vote en ligne avec smartphone, tablette, PC
- Salles informatique équipées

Modalités pédagogiques

- Enseignement théorique et pratique en présentiel
- PAE Pratique d'Application en Entreprise
- FOAD Formation Ouverte à Distance synchrone
- FOAD Formation Ouverte à Distance asynchrone
- Session de regroupement (enseignement à distance)

Modalités d'évaluation / examens

Entretien Tests Mise en situation Contrôle continu

Taux de réussite aux validations en 2021 : 100 %

Note de satisfaction apprenants en 2021 : **4,6/6** soit **77 %**.
 27 apprenants en 2021

Lieu de formation

Marseille – 04 91 07 75 20 | securite@acpm.eu

Nîmes – 04 66 36 10 78 | nimes@acpm.eu

Contacts | Adresses | Accessibilité : [Consulter nos sites](#)

Handicap : Un référent handicap est disponible pour toutes adaptations pédagogiques spécifiques « handicap » et pour plus de renseignements.



MODALITÉS DE RECRUTEMENT & D'ADAPTATION DE PARCOURS

| Délais d'inscription : 2 semaines

i : Adaptation pédagogique possible

| Recrutement :

- Test des connaissances générales
- Test des connaissances techniques
- Mise en situation
- Entretien d'analyse des acquis, adéquation du projet et besoins formatifs

| Documents à fournir : Nous consulter.

| Possibilité de valider un/des blocs de compétences séparément

IMPORTANT Chaque bloc de compétences est décliné par un ou plusieurs modules de formation qui comporte(nt) tous les savoirs et apprentissages liés au(x) compétence(s) visée(s). Ces modules de formation peuvent être réalisés de manière non consécutive. Les durées restent indicatives d'un parcours type et sont ajustées après tests de positionnement. La validation des compétences est attestée par la délivrance d'une attestation de fin de formation.

COMPÉTENCES #1 - Gestes élémentaires de premiers secours

Prévenir/Alerter/Examiner/Secourir	7 h	
Total	7 heures	91 €

> Attestation de compétences

COMPÉTENCES #2 - Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité

Déontologie - secret professionnel	1 h 30	
Obligations relatives au port des uniformes- des insignes- des armes	1 h 30	
Rappel articles 53 et 73 du code de Procédure pénale	1 h	
Total	4 heures	52 €

> Attestation de compétences

COMPÉTENCES #3 - Compétences opérationnelles générales

Gérer les conflits	4 h	
Maîtriser les mesures d'inspection-de filtrage	3 h	
Total	7 heures	91 €

> Attestation de compétences

COMPÉTENCES #4 - Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes

Définir- détecter- prévenir le risque terroriste	4 h	
Développer ses réflexes face au risque terroriste	3 h	
Alerter- sécuriser- se protéger- protéger- développer ses réflexes	6 h	
Total	13 heures	169 €

> Attestation de compétences

Délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation

Délivrance du Titre à Finalité Professionnelle APS, sous conditions de validation, par ADEF SÉCURITÉ

Total de la formation 31 heures 403 € TTC

Total en Intra Nous consulter

Note : Cette formation peut être prise en charge par Pôle Emploi, Région SUD | Région OCCITANIE, sous conditions d'éligibilité.

Financement Contrat Apprentissage

Financement CPF

